

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
dont la population est de 3500 habitants et plus

C.A.P.I.

Numéro SIRET : 24380060400361

POSTE COMPTABLE DE ...

M14

COMPTE ADMINISTRATIF
voté par nature

BUDGET : BUDGET GPRA - PCET

ANNEE 2016

SOMMAIRE

Pages	
	I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget II- Présentation générale du budget A1- Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2- Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1- Balance générale du budget - Dépenses B2- Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget A1- Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2- Section de fonctionnement - Détail des recettes B1- Section d'investissement - Détail des dépenses B2- Section d'investissement - Détail des recettes B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles B3- Opérations d'équipement pour information - Détail chapitres, articles

IV - ANNEXES		
	A - Eléments du bilan	
	A1- Présentation croisée par fonction A1.1- Présentation croisée par fonction - fonctionnement A1.2- Présentation croisée par fonction - investissement A2- Etat de la dette 2.1- Détail des crédits de trésorerie 2.2- Répartition par nature de dette 2.3- Répartition des emprunts par structure de taux 2.4- Typologie de la répartition de l'encours 2.5- Détail des opérations de couverture 2.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 2.7- Emprunts renégociés au cours de l'année N 2.8- Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 2.9- Autres dettes A3- Méthodes utilisées pour les amortissements A4- Etat des provisions A5- Etalement des provisions A6.1- Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2- Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - Fonctionnement A7.1.2- Etat des dépenses, recettes services eau assainissement - Investissement A7.2.1- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - Fonctionnement A7.2.2- Etat des dépenses, recettes services assujettis à TVA - Investissement A7.3.1- Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement A7.3.2- Etat de la répartition de la TEOM - Investissement A8- Etat des charges transférées A9- Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2- Variation du patrimoine (art. R. 2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3- Opérations liées aux cessions A10.4- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5- Variation du patrimoine (art. L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11- Etat des travaux en régie A12- Emploi crédits communautaires (dans subvention globale)	

IV - ANNEXES		
	B - Engagements hors bilan	
	B1.1- Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2- Calcul du ratio d'endettement B1.3- Etat des contrats de crédit - bail B1.4- Etat des contrats de partenariat public - privé B1.5- Etat des autres engagements donnés B1.6- Etat des engagements reçus B1.7- Liste des concours attribués à des tiers (subventions) B2.1- Etat des autorisations de programmes et des crédits de paiement afférents B2.2- Etat des autorisations d'engagements et de crédits de paiement afférents B3- Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	
	C - Autres éléments d'information	
	C1.1- Etat du personnel C1.2- Actions de formation des élus C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris C3.1- Organismes auxquels adhère la commune, l'établissement C3.2- Liste des établissements publics créés C3.3- Liste des services individualisés dans un budget annexe C3.4- Liste services assujettis à la TVA non érigés en budget annexe C3.5- Présentation agrégée budget principal, budgets annexes C3.6- Identification des flux croisés	
	D - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures	
	D1- Décisions en matière de taux de contributions directes D2- Arrêté et signatures	

...	BUDGET GPRA - PCET	2016
-----	--------------------	------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES et FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine) Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab (population DGF) habitants de la strate	Moyennes nationales du potentiel financier par
fiscal	financier		

Informations financières - RATIOS		Valeurs communales	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	%	%
8	Dépenses de fonct. et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	%	%
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonct.	%	%
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	%	%

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
- sans vote formel sur chacun des chapitres (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Mention complétée ou Rayer la mention inutile

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	792 433.41	g	779 746.55
	Section d'investissement	b	372 247.39	h	7 087.00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c	120 186.64	i	
	Report en section d'investissement (001)	d	5 305.47	j	

= =

TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d	1 290 172.91	=g+h+i+j	786 833.55
-----------------------------------	----------	--------------	----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	
	Section d'investissement	f	348 006.56	l	767 955.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	348 006.56	=k+l	767 955.00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=a+c+e	912 620.05	=g+i+k	779 746.55
	Section d'investissement	=b+d+f	725 559.42	=h+j+l	775 042.00
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f	1 638 179.47	=g+h+i+j+k+l	1 554 788.55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	348 006.56	767 955.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		767 955.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	41 568.00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	306 438.56	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	967 612.73	625 007.94	89 620.20		252 984.59
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 500.00				4 500.00
Total des dépenses de gestion courante		972 112.73	625 007.94	89 620.20		257 484.59
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 047 761.00	700 656.21	89 620.20		257 484.59
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	63 251.36				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00			
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		65 408.36	2 157.00			63 251.36

TOTAL		1 113 169.36	702 813.21	89 620.20		320 735.95
--------------	--	--------------	------------	-----------	--	------------

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		120 186.64				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 233 356.00	543 888.67	201 017.49		488 449.84
Total des recettes de gestion courante		1 233 356.00	543 888.67	201 017.49		488 449.84
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		34 840.39			-34 840.39
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 233 356.00	578 729.06	201 017.49		453 609.45

Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	--	--

TOTAL		1 233 356.00	578 729.06	201 017.49		453 609.45
--------------	--	--------------	------------	------------	--	------------

Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 484.00	11 664.00	41 568.00	252.00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES	300 000.00			300 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	671 814.00	360 583.39	306 438.56	4 792.05
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05

Total des dépenses financières					
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05

Total des dépenses d'ordre d'investissement					
----------------------------------------------------	--	--	--	--	--

TOTAL		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05
--------------	--	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Pour information					
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 305.47			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	845 303.00	4 930.00	767 955.00	72 418.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (hors 165)	119 892.11			119 892.11
Total des recettes d'équipement		965 195.11	4 930.00	767 955.00	192 310.11
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
Total des recettes financières					
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		965 195.11	4 930.00	767 955.00	192 310.11
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	63 251.36			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		65 408.36	2 157.00		63 251.36

TOTAL		1 030 603.47	7 087.00	767 955.00	255 561.47
--------------	--	---------------------	-----------------	-------------------	-------------------

Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14		714 628.14
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27		75 648.27
68	Dotations aux amortissements et provisions		2 157.00	2 157.00
	Dépenses de fonctionnement - Total	790 276.41	2 157.00	792 433.41
	Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			120 186.64

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	11 664.00		11 664.00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	360 583.39		360 583.39
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Dépenses d'investissement - Total	372 247.39		372 247.39
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			5 305.47

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16		744 906.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39		34 840.39
	Recettes de fonctionnement - Total	779 746.55		779 746.55
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 930.00		4 930.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
28	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS		2 157.00	2 157.00
	Recettes d'investissement - Total	4 930.00	2 157.00	7 087.00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	967 612.73	625 007.94	89 620.20		252 984.59
- 60 - 60611	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS FOURN. NON STOCKABLE - EAU ET ASSAINISSEMENT	18 537.28	1 440.75			17 096.53
60612	FOURN. NON STOCKABLE - ENERGIE - ELECTRICITE					
60622	CARBURANTS ET HUILES	4 600.00				4 600.00
60623	ALIMENTATION	4 600.00				4 600.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 600.00				4 600.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 600.00	1 370.47			3 229.53
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	137.28	70.28			67.00
- 61 - 611	SERVICES EXTERIEURS CONTRATS PRESTATIONS DE SERVICES AVEC ENTREPRISES	296 285.45 167 444.18	83 021.14 15 080.23	78 584.60 65 144.60		134 679.71 87 219.35
6132	LOCATIONS LOCATIONS IMMOBILIERES	6 198.40	2 007.27			4 191.13
6135	LOCATION MOBILIERES	34 298.27	27 998.27			6 300.00
616	PRIMES D'ASSURANCE					
617	ETUDES ET RECHERCHES	64 860.00	35 440.00	13 440.00		15 980.00
6182	DIVERS DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 100.00	1 000.37			3 099.63
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	13 500.00	1 495.00			12 005.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	5 884.60				5 884.60
6188	AUTRES FRAIS DIVERS					
- 62 - 6226	AUTRES SERVICES EXTERIEURS REMUNERATIONS DIVERSES	652 790.00 3 500.00	540 546.05	11 035.60		101 208.35 3 500.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX					
6231	ANNONCES ET INSERTIONS					
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	7 500.00	-8 080.00	10 000.00		5 580.00
6237	PUBLICATIONS	31 074.00	5 709.67	348.00		25 016.33
6238	DIVERS-PUBLICITE,PUBLICATIONS,RELATIONS PUBLIQUES		2 192.11			-2 192.11
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS TRANSPORTS COLLECTIFS	1 000.00	1 000.00			
6251	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS VOYAGES ET DEPLACEMENT	24 825.62	1.35			24 824.27
6256	MISSIONS	3 500.00				3 500.00
6257	RECEPTIONS	12 226.00	6 127.79	237.60		5 860.61
6261	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	2 074.38	1 931.32			143.06
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	7 500.00	-450.00	450.00		7 500.00
6281	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	31 000.00	8 702.00			22 298.00
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS REMBOURSEMENT DE FRAIS	528 590.00	523 411.81			5 178.19
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
- 63 - 6333	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES IMPOTS, TAXES, VERS. ASSIMILES/REMUN.(AUT.ORGAN.) PART.EMPLOYEUR FORMATION PROFESS.CONTINUE					

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 500.00				4 500.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 500.00				4 500.00
65733	SUBV.FONCTIONNEMENT ORGANISMES PUBLICS SUBV.FONCTIONNEMENT DEPARTEMENT					
6574	SUBV.FONCTIONNEMENT PERSONNES DROIT PRIVE	4 500.00				4 500.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		972 112.73	625 007.94	89 620.20		257 484.59
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27			
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27			
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHE	450.00				450.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	62 698.27	63 148.27			-450.00
673	TITRES ANNULES	12 500.00	12 500.00			
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		1 047 761.00	700 656.21	89 620.20		257 484.59

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	63 251.36				63 251.36
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	63 251.36				63 251.36
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00			
- 68 - 6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DOTATION AUX AMORT. IMMOB. INCORP. ET CORP.	2 157.00 2 157.00	2 157.00 2 157.00			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		65 408.36	2 157.00			63 251.36
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		65 408.36	2 157.00			63 251.36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 113 169.36	702 813.21	89 620.20		320 735.95

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	120 186.64
-------------------------------------------------------------------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 233 356.00	543 888.67	201 017.49		488 449.84
- 74 - 74718 7472 7473 74741 74748 74751 7478	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS SUBV ET PARTICIP AUTRES DE L'ETAT SUBVENTIONS PARTICIPATION REGIONS SUBVENTIONS PARTICIPATION DEPARTEMENT PARTICIPATION BOURGOIN JALLIEU SUBVENTIONS PARTICIPATIONS COMMUNES PARTICIPATION GFP DE RATTACHEMENT SUBVENTIONS PARTICIPATION - AUTRES ORGANISMES	1 233 356.00 303 552.00 88 000.00 779 373.00 62 431.00	543 888.67 -10 000.00 -197 527.81 45 187.00 5 640.72 516 278.00 184 310.76	201 017.49 10 000.00 166 665.00 1 258.09 23 094.40		488 449.84 334 414.81 41 554.91 -5 640.72 263 095.00 -144 974.16
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		1 233 356.00	543 888.67	201 017.49		488 449.84
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		34 840.39			-34 840.39
7718 7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATION DE GEST. PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		34 840.39			-34 840.39
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		1 233 356.00	578 729.06	201 017.49		453 609.45
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 233 356.00	578 729.06	201 017.49		453 609.45

Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	
--------------------------------------------------------------------	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 484.00	11 664.00	41 568.00	252.00
- 20 - 2031 2033 2051	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES FRAIS D'INSERTION CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	53 484.00 23 664.00 29 820.00	11 664.00 11 664.00	41 568.00 12 000.00 29 568.00	252.00 252.00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES	300 000.00			300 000.00
- 20 - +204 20422	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES SUBVENTION EQUIPEMENTS AUX PERSONNES DE DROIT PRIV	300 000.00 300 000.00 300 000.00			300 000.00 300 000.00 300 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	671 814.00	360 583.39	306 438.56	4 792.05
- 21 - 2111 2135 +215 21534 21538 2158 2182 2183	IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS TERRAINS NUS CONSTRUCTIONS INSTALL. GENER.,AGENCEMENTS,AMENAGEMENT CONSTRUC. INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES RESEAUX DIVERS RESEAUX D'ELECTRIFICATION AUTRES RESEAUX AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH. MATERIEL DE TRANSPORT MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	671 814.00 75 774.00 538 570.00 531 200.00 2 370.00 5 000.00 32 630.00 24 840.00	360 583.39 8 274.00 352 309.39 347 850.79 4 458.60	306 438.56 66 259.09 182 709.74 182 417.52 292.22 32 629.73 24 840.00	4 792.05 1 240.91 3 550.87 931.69 2 370.00 249.18 0.27
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
- 23 - 2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS				
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		1 025 298.00	372 247.39	348 006.56	305 044.05
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		5 305.47			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	845 303.00	4 930.00	767 955.00	72 418.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
+131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANFERABLES	845 303.00	4 930.00	461 695.00	378 678.00
1311	SUBV. EQUIP. TRANSFER. ETAT	787 460.00		461 695.00	325 765.00
1312	SUBV. EQUIP. TRANSFER. REGIONS		4 930.00		-4 930.00
1313	SUBV. EQUIP. TRANSFER. DEPARTEMENT				
13141	SUBV EQUIP TRANSF COMMUNES MEMBRES				
13151	SUB EQUIPEMENT GFP	57 843.00			57 843.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES				
1321	SUBV. EQUIP. NON TRANSFERABLES ETAT			306 260.00	-306 260.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	119 892.11			119 892.11
- 16 - 1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES EMPRUNTS	119 892.11 119 892.11			119 892.11 119 892.11
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	965 195.11	4 930.00	767 955.00	192 310.11
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES				
	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
	DOTATIONS ET FONDS DIVERS				
10222	FONDS GLOBALISES - ETAT ET COLLECTIVITES PUBLIQUES F.C.T.V.A.				
	RESERVES				
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	965 195.11	4 930.00	767 955.00	192 310.11

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	63 251.36			63 251.36
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	63 251.36			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00		
28031	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENT FRAIS ETUDE		1 485.00		-1 485.00
281534 281538 28158	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. AMORT.RESEAU ELECTRIFICATION AMORT. AUTRES RESEAUX AUTRES AMORTISSEMENTS	2 157.00	672.00		1 485.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		65 408.36	2 157.00		63 251.36
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		65 408.36	2 157.00		63 251.36

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	1 030 603.47	7 087.00	767 955.00	255 561.47
------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	-----------------	-------------------	-------------------

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	
-------------------------------------------------------------------	--

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Dépenses réelles	372 247.39		372 247.39
	Equipements municipaux	372 247.39		372 247.39
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre			
	Solde d'exécution reporté de N-1	5 305.47		5 305.47
Total dépenses		377 552.86		377 552.86
Total recettes		7 087.00		7 087.00
Solde d'investissement		-370 465.86		-370 465.86
RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses		348 006.56		348 006.56
Total RAR recettes		767 955.00		767 955.00
Solde RAR investissement		419 948.44		419 948.44

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
Total dépenses		912 620.05		912 620.05
Total recettes		779 746.55		779 746.55
Solde de fonctionnement		-132 873.50		-132 873.50
RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses				
Total RAR recettes				
Solde RAR fonctionnement				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
DEPENSES		725 559.42		725 559.42
Dépenses réelles		720 253.95		720 253.95
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 232.00		53 232.00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	667 021.95		667 021.95
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1		5 305.47		5 305.47
RECETTES		775 042.00		775 042.00
Recettes réelles		772 885.00		772 885.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	772 885.00		772 885.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		2 157.00		2 157.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00		2 157.00
001 Solde d'exécution reporté de N-1				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
DEPENSES		912 620.05		912 620.05
Dépenses réelles		790 276.41		790 276.41
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14		714 628.14
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27		75 648.27
Dépenses d'ordre		2 157.00		2 157.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00		2 157.00
002 Déficit de fonctionnement reporté		120 186.64		120 186.64
RECETTES		779 746.55		779 746.55
Recettes réelles		779 746.55		779 746.55
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16		744 906.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39		34 840.39
Recettes d'ordre				
002 Excédent de fonctionnement reporté				

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Total dépenses	912 620.05		912 620.05
	Total recettes	779 746.55		779 746.55
	Solde de fonctionnement	-132 873.50		-132 873.50
RESTES A REALISER au 31/12/N				
	Total RAR dépenses			
	Total RAR recettes			
	Solde RAR fonctionnement			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
DEPENSES		912 620.05		912 620.05
Dépenses réelles		790 276.41		790 276.41
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14		714 628.14
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27		75 648.27
Dépenses d'ordre		2 157.00		2 157.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00		2 157.00
002 Déficit de fonctionnement reporté		120 186.64		120 186.64
RECETTES		779 746.55		779 746.55
Recettes réelles		779 746.55		779 746.55
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16		744 906.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39		34 840.39
Recettes d'ordre				
002 Excédent de fonctionnement reporté				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMÉNAGEMENT URBAIN

(DETAIL DES SOUS-FONCTIONS)

No	LIBELLE	TOTAL	82 aménagement urbain	83 environnement
DEPENSES		912 620.05	912 620.05	
Réalizations		912 620.05	912 620.05	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	120 186.64	120 186.64	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14	714 628.14	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES		779 746.55	751 891.59	27 854.96
Réalizations		779 746.55	751 891.59	27 854.96
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16	717 051.20	27 854.96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39	34 840.39	
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE		-132 873.50	-160 728.46	27 854.96

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMÉNAGEMENT URBAIN

(DETAIL DES RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES		912 620.05	912 620.05	
Réalizations		912 620.05	912 620.05	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	120 186.64	120 186.64	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14	714 628.14	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES		779 746.55	751 891.59	27 854.96
Réalizations		779 746.55	751 891.59	27 854.96
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16	717 051.20	27 854.96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39	34 840.39	
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE		-132 873.50	-160 728.46	27 854.96

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 8

AMÉNAGEMENT URBAIN

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	824 GRAND PROJET RHONE ALPES	833 PLAN ENERGIE CLIMAT
DEPENSES		912 620.05	912 620.05	
Réalizations		912 620.05	912 620.05	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	120 186.64	120 186.64	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	714 628.14	714 628.14	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 648.27	75 648.27	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
Restes à réaliser au 31/12				
RECETTES		779 746.55	751 891.59	27 854.96
Réalizations		779 746.55	751 891.59	27 854.96
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	744 906.16	717 051.20	27 854.96
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 840.39	34 840.39	
Restes à réaliser au 31/12				
SOLDE		-132 873.50	-160 728.46	27 854.96

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)				
	Dépenses réelles	372 247.39		372 247.39
	Equipements municipaux	372 247.39		372 247.39
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre			
	Solde d'exécution reporté de N-1	5 305.47		5 305.47
Total dépenses		377 552.86		377 552.86
Total recettes		7 087.00		7 087.00
Solde d'investissement		-370 465.86		-370 465.86
RESTES A REALISER au 31/12/N				
Total RAR dépenses		348 006.56		348 006.56
Total RAR recettes		767 955.00		767 955.00
Solde RAR investissement		419 948.44		419 948.44

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilables 01	8 AMÉNAGEMENT URBAIN
DEPENSES		725 559.42		725 559.42
Dépenses réelles		720 253.95		720 253.95
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	53 232.00		53 232.00
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	667 021.95		667 021.95
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre				
001 Solde d'exécution reporté de N-1		5 305.47		5 305.47
RECETTES		775 042.00		775 042.00
Recettes réelles		772 885.00		772 885.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	772 885.00		772 885.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		2 157.00		2 157.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00		2 157.00
001 Solde d'exécution reporté de N-1				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMÉNAGEMENT URBAIN

(DETAIL SOUS-FONCTION)

No	LIBELLE	TOTAL	82 aménagement urbain	83 environnement
DEPENSES		725 559.42	182 266.29	543 293.13
Réalisations		377 552.86	16 969.47	360 583.39
001	SOLDE D'EXUCUTION SECTION D'INVESTISSEME	5 305.47	5 305.47	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 664.00	11 664.00	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	360 583.39		360 583.39
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Restes à réaliser au 31/12		348 006.56	165 296.82	182 709.74
RECETTES		775 042.00	775 042.00	
Réalisations		7 087.00	7 087.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 930.00	4 930.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
Restes à réaliser au 31/12		767 955.00	767 955.00	
SOLDE		49 482.58	592 775.71	-543 293.13

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8 **AMÉNAGEMENT URBAIN**

(DETAIL RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
DEPENSES		725 559.42	182 266.29	543 293.13
Réalisations		377 552.86	16 969.47	360 583.39
001	SOLDE D'EXUCUTION SECTION D'INVESTISSEME	5 305.47	5 305.47	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 664.00	11 664.00	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	360 583.39		360 583.39
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Restes à réaliser au 31/12		348 006.56	165 296.82	182 709.74
RECETTES		775 042.00	775 042.00	
Réalisations		7 087.00	7 087.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 930.00	4 930.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
Restes à réaliser au 31/12		767 955.00	767 955.00	
SOLDE		49 482.58	592 775.71	-543 293.13

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 8

AMÉNAGEMENT URBAIN

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	824 GRAND PROJET RHONE ALPES	833 PLAN ENERGIE CLIMAT
DEPENSES		725 559.42	182 266.29	543 293.13
Réalisations		377 552.86	16 969.47	360 583.39
001	SOLDE D'EXUCUTION SECTION D'INVESTISSEME	5 305.47	5 305.47	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 664.00	11 664.00	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS VERSÉES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	360 583.39		360 583.39
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Restes à réaliser au 31/12		348 006.56	165 296.82	182 709.74
RECETTES		775 042.00	775 042.00	
Réalisations		7 087.00	7 087.00	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 157.00	2 157.00	
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	4 930.00	4 930.00	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
Restes à réaliser au 31/12		767 955.00	767 955.00	
SOLDE		49 482.58	592 775.71	-543 293.13

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

C.A.P.I. - BUDGET GPRA - PCET - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
1687 Autres dettes (total)															
(...)															-
Total général															

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)					
163 Emprunts obligataires (Total)													
(...)			-										
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
(...)			-										
1643 Emprunts en devises (total)													
(...)			-										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)													
(...)			-										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
(...)			-										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
(...)			-										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)													
(...)			-										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)													
(...)			-										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)													
(...)			-										
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
(...)			-										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)													
1681 Autres emprunts (total)													
(...)			-										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)													
(...)			-										
1687 Autres dettes (total)													
(...)			-										
Total général													

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
...														
Total (B)														
Option d'échange (C)														
...														
Total (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
[...]								-	-
Taux variable simple (total)									
[...]								-	-
Taux complexe (total) (2)									
[...]								-	-
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total																				

(1) Inscire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
Auprès des organismes de droit privé					
[...]					
Auprès des organismes de droit public					
[...]					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)					
[...]					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) :			
..... €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	...		

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges.....						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)		
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subvention d'investissement transférée au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		348 006.56	5 305.47	353 312.03

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		65 408.36	2 157.00
Ressources propres externes de l'année (a)			
10222	FCTVA		
10223	TLE		
10224	Versements pour dépassement PLD		
10225	Participation pour dépassement de COS		
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b)		65 408.36	2 157.00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participation		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	2 157.00	2 157.00
28031	AMORTISSEMENT FRAIS ETUDE		1 485.00
281534	AMORT. RESEAU ELECTRIFICATION		
281538	AMORT. AUTRES RESEAUX	2 157.00	672.00
28158	AUTRES AMORTISSEMENTS		
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations		
021	Virement de la section de fonctionnement	63 251.36	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 157.00	767 955.00			770 112.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	353 312.03
Ressources propres disponibles	IV	770 112.00
Solde (IV - II)	V	416 799.97

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
Total des dépenses réelles		
<i>042</i>	<i>Opérat° d'ordre de transfert entre section</i>	
<i>043</i>	<i>Opérat° d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes div.	
...	...	
73	Impôts et taxes	
...	...	
74	Dotations et participations	
...	...	
75	Autres produits de gestion courante	
...	...	
76	Produits financiers	
...	...	
77	Produits exceptionnels	
...	...	
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires (3)	
...	...	
013	Atténuations de charges	
...	...	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérat° d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	...	
043	<i>Opérat° d'ordre à l'intérieur de la section. de fonct.</i>	
...	...	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(En application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...	
13	Subventions d'investissement	
...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
...	...	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	
...	...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
...	...	
22	Immobilisations. reçues en affectation (hors opérations)	
...	...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
...	...	
26	Participations et créances rattachées	
...	...	
27	Autres immobilisations financières	
...	...	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)		
...	...	
45...1.	Opération pour c/ de tiers n°... (1 ligne par opération)	
...	...	
Total des dépenses réelles		
<hr/>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...	
041	Opérations patrimoniales	
...	...	
Total des dépenses d'ordre		
<hr/>		
TOTAL GENERAL		

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...	
13	Subventions d'investissement	
...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...	
20	Immobilisations incorporelles	
...	...	
204	Subventions d'équipements versées	
...	...	
21	Immobilisations corporelles	
...	...	
22	Immobilisations reçues en affectation	
...	...	
23	Immobilisations en cours	
...	...	
26	Participations et créances rattachées	
...	...	
27	Autres immobilisations financières	
...	...	
45...2.	Opération pour c/ de tiers n°... (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		
<hr/>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...	
041	Opérations patrimoniales	
...	...	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA	A7.2.1

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Montant
-------------------	----------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA	A7.2.2

(Article R.2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Montant
-------------------	----------------	----------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

..... (1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérat° d'ordre de transfert entre section</i>	
043	<i>Opérat° d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct.</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes div.	
...	...	
73	Impôts et taxes	
...	...	
74	Dotations et participations	
...	...	
75	Autres produits de gestion courante	
...	...	
76	Produits financiers	
...	...	
77	Produits exceptionnels	
...	...	
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires (3)	
...	...	
013	Atténuations de charges	
...	...	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérat° d'ordre de transfert entre sections</i>	
...	...	
043	<i>Opérat° d'ordre à l'intérieur de la section. de fonct.</i>	
...	...	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

..... (1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...	
13	Subventions d'investissement	
...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
...	...	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	
...	...	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
...	...	
22	Immobilisations. reçues en affectation (hors opérations)	
...	...	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
...	...	
26	Participations et créances rattachées	
...	...	
27	Autres immobilisations financières	
...	...	
Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)		
...	...	
45...1.	Opération pour c/ de tiers n°... (1 ligne par opération)	
...	...	
Total des dépenses réelles		
<hr/>		
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	
...	...	
041	Opérations patrimoniales	
...	...	
Total des dépenses d'ordre		
<hr/>		
TOTAL GENERAL		

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
...	...	
13	Subventions d'investissement	
...	...	
16	Emprunts et dettes assimilées	
...	...	
20	Immobilisations incorporelles	
...	...	
204	Subventions d'équipements versées	
...	...	
21	Immobilisations corporelles	
...	...	
22	Immobilisations reçues en affectation	
...	...	
23	Immobilisations en cours	
...	...	
26	Participations et créances rattachées	
...	...	
27	Autres immobilisations financières	
...	...	
45...2.	Opération pour c/ de tiers n°... (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		
<hr/>		
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	
...	...	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
...	...	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujéti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :	
	Cumul des réalisations de l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	
DEPENSES (a)					
[...] (2)					
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire					
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					
Annulations sur dépenses (c) (3)					
Dépenses nettes (a – c)					
RECETTES (b)					
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)					
040 Financement par le mandataire					
041 Financement par emprunt à la charge du tiers					
Annulations sur recettes (d) (3)					
Recettes nettes (b – d)					

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions	Réalisations
----------------------	--------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	Travaux en régie		
TOTAL GENERAL			I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
TOTAL GENERAL		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le SDIS.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A12
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	

FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(Reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré :

I – AU TITRE DES MESURES GERÉES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES
RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
TOTAL		

DEPENSES (Aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***

RECETTES	
Article (1)	Montant
TOTAL	

Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les informations seront extraites de PRESAGE.

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(**) Hors dépenses d'assistance technique.

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.1

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
(...)														-				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
(...)														-				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
(...)														-				
TOTAL GENERAL														-				

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.3 – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										
	Mobilier : ... Immobilier : ...										

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest. (1)	Somme nette des parts Invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif)

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités.....						
	...						
	8018 Autres engagements donnés.....						
	Au profit d'organismes publics.....						
	...						
	Au profit d'organismes privés (1).....						
	...						
	TOTAL.....						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/N " correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL.....						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)...						
	8028 Autres engagements reçus.....						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises.....						
	TOTAL						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL		

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé Associations : ... Entreprises ... Personnes physiques ... Autres ...		
Personnes de droit public Etat ... Régions ... Départements ... Communes ... Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...) ... Autres ...		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2016	Crédits réalisés en 2016	Reste à financer (>2016)
------------------------	-------------------------------------------	------------------------------	-----------------	--------------------------------------	----------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
ETAT DES RECETTES GREVEES D ' UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

...	Libellé de la recette :		
Reste à employer au 01/01/N :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total recettes			
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total dépenses			
Reste à employer au 31/12/N :			
TOTAL Reste à employer au 01/01/N			
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
[...]							
FILIERE TECHNIQUE (c)							
[...]							
FILIERE SOCIALE (d)							
[...]							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
[...]							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
[...]							
FILIERE SPORTIVE (g)							
[...]							
FILIERE CULTURELLE (h)							
[...]							
FILIERE ANIMATION (i)							
[...]							
FILIERE POLICE (j)							
[...]							
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
[...]							
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETEA PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat ... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature e l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS		.../.../...	.../.../...		
CE					
Régies personnalisées					
...					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT). Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière,
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière		.../.../...	.../.../...			
Lotissement						
Service social et médico-social						
...						

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...		.../.../...	.../.../...	

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

1 - Budget principal : BUDGET PRINCIPAL CAPI

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		-9 252 622.95	2 640 817.30	6 611 805.65
DEPENSES	47 489 667.24	34 706 546.08	6 897 829.19	5 885 291.97
RECETTES	47 489 667.24	25 453 923.13	9 538 646.49	12 497 097.62
FONCTIONNEMENT		10 200 250.18		-10 200 250.18
DEPENSES	98 395 168.78	90 928 025.56		7 467 143.22
RECETTES	98 395 168.78	101 128 275.74		-2 733 106.96

2 - Budget annexe : BUDGET GOLF SPORTS DE LOISIRS

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		35 452.46		-35 452.46
DEPENSES	96 941.18	25 844.62		71 096.56
RECETTES	96 941.18	61 297.08		35 644.10
FONCTIONNEMENT		35 489.70		-35 489.70
DEPENSES	423 602.00	379 835.97		43 766.03
RECETTES	423 602.00	415 325.67		8 276.33

2 - Budget annexe : BUDGET PATEFORME CONSTRUCTION DURABLE

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		960 782.23		-960 782.23
DEPENSES	1 736 322.07	663 827.27		1 072 494.80
RECETTES	1 736 322.07	1 624 609.50		111 712.57
FONCTIONNEMENT		44 904.37		-44 904.37
DEPENSES	263 422.07	87 317.70		176 104.37
RECETTES	263 422.07	132 222.07		131 200.00

2 - Budget annexe : BUDGET EAU

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		2 674 227.76	-2 071 380.78	-602 846.98
DEPENSES	8 712 647.95	3 440 791.86	2 519 025.32	2 752 830.77
RECETTES	8 712 647.95	6 115 019.62	447 644.54	2 149 983.79
FONCTIONNEMENT		1 384 497.64		-1 384 497.64
DEPENSES	3 839 659.00	2 194 446.19		1 645 212.81
RECETTES	3 839 659.00	3 578 943.83		260 715.17

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

2 - Budget annexe : BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		-4 480 121.59	487 163.99	3 992 957.60
DEPENSES	58 778 246.15	17 157 280.81	1 617 920.79	40 003 044.55
RECETTES	58 778 246.15	12 677 159.22	2 105 084.78	43 996 002.15
FONCTIONNEMENT		3 745 075.53		-3 745 075.53
DEPENSES	8 873 748.00	5 042 809.57		3 830 938.43
RECETTES	8 873 748.00	8 787 885.10		85 862.90

2 - Budget annexe : BUDGET SPANC

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		437.51		-437.51
DEPENSES	1 510.00	1 072.49		437.51
RECETTES	1 510.00	1 510.00		
FONCTIONNEMENT		160.27		-160.27
DEPENSES	74 236.00	74 176.89		59.11
RECETTES	74 236.00	74 337.16		-101.16

2 - Budget annexe : BUDGET TRANSPORTS

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		759 473.66	-1 257 378.16	497 904.50
DEPENSES	4 762 617.81	2 528 843.22	1 446 663.06	787 111.53
RECETTES	4 762 617.81	3 288 316.88	189 284.90	1 285 016.03
FONCTIONNEMENT		1 533 004.36		-1 533 004.36
DEPENSES	11 676 000.00	10 575 843.84		1 100 156.16
RECETTES	11 676 000.00	12 108 848.20		-432 848.20

2 - Budget annexe : BUDGET GPRA - PCET

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		-370 465.86	419 948.44	-49 482.58
DEPENSES	1 030 603.47	377 552.86	348 006.56	305 044.05
RECETTES	1 030 603.47	7 087.00	767 955.00	255 561.47
FONCTIONNEMENT		-132 873.50		132 873.50
DEPENSES	1 233 356.00	912 620.05		320 735.95
RECETTES	1 233 356.00	779 746.55		453 609.45

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		-9 672 836.78	219 170.79	9 453 665.99
DEPENSES	122 608 555.87	58 901 759.21	12 829 444.92	50 877 351.74
RECETTES	122 608 555.87	49 228 922.43	13 048 615.71	60 331 017.73
FONCTIONNEMENT		16 810 508.55		-16 810 508.55
DEPENSES	124 779 191.85	110 195 075.77		14 584 116.08
RECETTES	124 779 191.85	127 005 584.32		-2 226 392.47
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	247 387 747.72	169 096 834.98	12 829 444.92	65 461 467.82
TOTAL GENERAL DES RECETTES	247 387 747.72	176 234 506.75	13 048 615.71	58 104 625.26

IV - ANNEXE	IV
PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

PRESENTATION AGREGEE GENERALE**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES RECETTES				

CAISSE DES ECOLES

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES RECETTES				

PRESENTATION AGREGEE GENERALE

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à réaliser 31/12	Crédits Annulés
INVESTISSEMENT		776 704.23	2 640 817.30	-3 417 521.53
DEPENSES TOTALES	47 489 667.24	24 677 218.90	6 897 829.19	15 914 619.15
Bud. Princip. + Budgets Annexes CCAS Caisse des écoles	47 489 667.24	24 677 218.90	6 897 829.19	15 914 619.15
RECETTES TOTALES	47 489 667.24	25 453 923.13	9 538 646.49	12 497 097.62
Bud. Princip. + Budgets Annexes CCAS Caisse des écoles	47 489 667.24	25 453 923.13	9 538 646.49	12 497 097.62
FONCTIONNEMENT		10 200 250.18		-10 200 250.18
DEPENSES TOTALES	98 395 168.78	90 928 025.56		7 467 143.22
Bud. Princip. + Budgets Annexes CCAS Caisse des écoles	98 395 168.78	90 928 025.56		7 467 143.22
RECETTES TOTALES	98 395 168.78	101 128 275.74		-2 733 106.96
Bud. Princip. + Budgets Annexes CCAS Caisse des écoles	98 395 168.78	101 128 275.74		-2 733 106.96
TOTAL GENERAL		10 976 954.41	2 640 817.30	-13 617 771.71

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique ;

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative ;

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit ;

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES
1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
 (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
 (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES				
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation%	%	%	%
TFPB%	%	%	%
TFPNB%	%	%	%
CFE%	%	%	%
TOTAL%		%

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice.....
 Nombre de membres présents.....
 Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES :

Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation : .../.../....

Présenté par (1),

A le

Délibéré par (2), réuni en session

A le

Les membres du..... (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le
 et de la publication le .../.../....

A....., le .../.../....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.